

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le jeudi 8 mars 2012 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. François WISSOCQ, Président.

Présents : M. WISSOCQ François, M. SALLÉ Gilles, Mme PERIER Marie-Stella, M. HY Jean-Louis, Mme CHARPENTIER Virginie, M. CHABOCHE Fabrice, M. DEL PESO David, M LASNE Hervé, M. FOUQUÉ Jacques, M. CHARPENTIER Patrick, M ROULLEE Alain,

Excusé(s) : Mme ARNOULT Valérie (suppléante Mme CREPIN Christelle)

M. JOUANNON Patrick (suppléant Mme RAIMBERT Dominique)

M. BOULLY-ARNOULT Ludovic (suppléant M BREYDA-BRUNO Jean-Marc)

M. NOEL Sébastien (suppléant M PHILIPPON François)

Secrétaire de séance : M. DEL PESO David.

Le Président présente le rapport annuel 2011 retraçant l'activité du SIRP et les résultats budgétaires. Le Conseil Syndical approuve ce rapport.

Sous la présidence de Madame RAIMBERT, le Conseil approuve les comptes administratifs du SIRP :

Après reprise des résultats

Déficit d'investissement : - 8830.39 €

Excédent de fonctionnement : 55 622.90 €

Soit un solde de 46 792.51 €

De la Régie de Transport :

Excédent d'investissement : 51 259.78 €

Excédent de fonctionnement : 8485.49 €

Soit un solde de 59 745.27 €

Approuve les comptes de gestion de la Trésorière en concordance avec les comptes administratifs.

A l'unanimité, approuve les budgets 2012 qui s'équilibrent :

SIRP : en investissement à 28641.00 €

en fonctionnement à 285 810.00 €

Régie de Transport : en investissement à 134 442.00 €

en fonctionnement à 94 665.00 €

Détermine à l'unanimité la participation des communes après que le Président ait rappelé les effectifs

des élèves :

148 : (Dancy : 19, Le Gault : 86, Moriers : 12, Pré ST Evroult : 14, Pré St Martin : 17)

des populations :

1608 habitants (Dancy : 219, Le Gault : 700, Moriers : 217, Pré St Evroult : 309, Pré St Martin : 163)

Décide le renouvellement du car Renault et autorise le Président à lancer la procédure MAPA, à signer les pièces afférentes au marché et à solliciter les subventions auprès du Conseil Général.

Le Président rend compte de l'état des impayés.

Le Président,
François WISSOCQ.